

Rapport annuel de fonctionnement pédagogique de l'établissement *Année scolaire 2022-2023*

Le rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique s'intéresse au fonctionnement pédagogique ainsi qu'aux conditions matérielles de fonctionnement de l'établissement. Il rend compte de la mise en œuvre du projet d'établissement et doit permettre de situer les résultats du collège dans le département et l'académie. Il est voté chaque année par le Conseil d'Administration.

Les caractéristiques principales du collège sont sa petite taille et son éloignement : **Indice d'éloignement 117.2** – Département : 107.8 / Académie : 106.7 (*En annexe : Fiche définition de l'indicateur*).

Les grandes orientations du Projet d'établissement (2022 - 2026)

- **Axe 1 : Viser l'excellence de chacun**
- **Axe 2 : Améliorer le cadre de vie et d'étude pour le bien-être de chacun**
- **Axe 3 : Encourager l'ouverture d'esprit et l'initiative de toute la communauté éducative**

Le projet d'établissement a été actualisé en 2022 conformément aux conclusions de l'évaluation de l'établissement qui a eu lieu en décembre 2021.

L'offre de formation

En plus des enseignements obligatoires, le collège d'Ancy-le-Franc propose à ses élèves :

- ✓ Une option bilangue allemand en 6^{ème} (2h par semaine)
- ✓ L'enseignement du latin dès la classe de 5^{ème} (1h en 5^{ème} et 2h en 4^{ème} / 3^{ème})
- ✓ Une section sportive Badminton de la 6^{ème} à la 3^{ème} (3h par semaine)

Les éléments marquants de l'année scolaire 2022-2023

- ✓ Séjour d'intégration des élèves de 6ème
- ✓ Séjour Montagnard
- ✓ Semaine paralympique
- ✓ Résidence d'artiste Théâtre 3^{ème}
- ✓ Atelier théâtre pour les 3èmes
- ✓ Projet Jeunes en librairie pour une classe de 3^{ème}
- ✓ Classe Presse sur le niveau 4^{ème}
- ✓ Modification du règlement intérieur et des horaires de l'établissement pour y intégrer la pause lecture
- ✓ Poursuite du déploiement du dispositif phaRe (Prévention du harcèlement scolaire)
- ✓ Le travail sur l'oral et la prise de parole en public pour les élèves de 3^{ème}
- ✓ Des actions fortes pour la liaison CM2-6^{ème}
- ✓ Distribution gratuite d'une clé USB à tous les élèves de 6^{ème} par le Département de l'Yonne
- ✓ Le loto de l'APECCA

I. Effectifs et moyens

Les catégories socioprofessionnelles des employés, artisans, commerçants, agriculteurs, ouvriers et inactifs sont très fortement représentées (**81.8%** contre 59.5% au niveau national). Pourtant, malgré un fort accompagnement par l'équipe de direction, **le pourcentage global d'élèves bénéficiant des bourses n'est que de 24.4%**.

Le nombre d'élèves déposant un dossier de bourse reste peu élevé, malgré les sollicitations répétées du secrétariat de direction et du service intendance auprès des familles. Ce paradoxe peut s'expliquer par le fait que de nombreuses familles ne demandent pas à bénéficier des aides financières existantes ; cette possible explication semble confortée au regard du peu de dossiers de demandes de fonds sociaux constitués malgré l'accompagnement par l'adjointe-gestionnaire et l'assistante sociale.

Les effectifs									
	Rentrée 2020			Rentrée 2021			Rentrée 2022		
Niveau	Effectifs	Nbre de divisions	E/D	Effectifs	Nbre de divisions	E/D	Effectifs	Nbre de divisions	E/D
6 ^{ème}	40	2	20	41	2	20.5	35	2	17.5
5 ^{ème}	64	3	21.3	40	2	20	40	2	20
4 ^{ème}	40	2	20	65	3	21.6	41	2	20.5
3 ^{ème}	41	2	20.5	39	2	19.5	60	3	20
Total	185	9	20.6	185	9	20.5	176	9	19.6

Source : APAE (L'application d'Aide au Pilotage et à l'Auto-Evaluation (APAE) met à la disposition des chefs d'établissement des informations et des indicateurs pour le collège).

A la rentrée scolaire 2022-2023, le collège a inscrit **176 élèves répartis dans 9 divisions** :

- ✓ 6ème : 35 élèves dans 2 classes
- ✓ 5ème : 40 élèves dans 2 classes
- ✓ 4ème : 41 élèves dans 2 classes
- ✓ 3ème : 60 élèves dans 3 classes

Cette répartition donne une **moyenne de 19.6 élèves par classe**.

LV2 : L'allemand a été choisi par **17.5%** des élèves (20% en 2021) à l'entrée en 5^{ème} (**82.5%** espagnol).

L'option Langues et cultures de l'Antiquité (Latin) (5h / semaine) a été choisie par **12.5%** des élèves à l'entrée en 5^{ème} (15% en 2021).

La **section sportive badminton** (3h/semaine) s'est poursuivie cette année avec **16 élèves inscrits** sur l'ensemble des niveaux.

L'ensemble de la dotation horaire globale (DHG : le volume d'heures dévolu au collège par le rectorat pour fonctionner pendant une semaine) pour 2022-2023 a été de **275.5 heures (251.5 heures poste, 22 heures supplémentaires annuelles et 2 indemnités pour missions particulières)**.

Dans le cadre de la répartition de la DHG validée par le conseil d'administration, nous avons fait le choix d'utiliser notre marge de manœuvre pour maintenir l'offre d'enseignements, de faibles effectifs par classe ainsi que des cours en demi groupes : Si les 6^{ème} et 4^{ème} ont pu bénéficier d'heures de français en groupes, c'est sur le niveau 3^{ème} que le collège a choisi d'accentuer ses efforts. Ainsi des demi-groupes ont été constitués en français, mathématiques, anglais et espagnol. L'objectif étant de permettre aux enseignants de travailler davantage l'oral avec les 3^{èmes}.

Le rapport nombre d'heures / nombre d'élèves (H/E) est de **1.49** (1.35 pour les 3 années précédentes).

(En annexe : Fiche définition de l'indicateur)

Onze professeurs sur vingt étaient en postes partagés avec 7 autres établissements.

Une enseignante était à temps-partiel.

Les services de la Vie Scolaire étaient assurés par 1 Conseillère principale d'éducation (CPE) et 4 personnes pour 2,75 équivalents temps Plein (ETP) d'assistants d'éducation et pédagogique, complétés par 2 accompagnatrices d'enfant en situation de handicap (AESH). Nous n'avons pas recruté de service civique faute de candidature sur le secteur.

Tous les postes n'ont pas été pourvus toute l'année : le poste de CPE, non pourvu en début d'année a fait l'objet du recrutement d'une contractuelle qui est restée jusqu'à la Toussaint. Puis le poste est resté vacant jusqu'au retour de la CPE titulaire du poste au mois de décembre. Un poste de technologie est resté non pourvu de la rentrée au mois de janvier. Un poste d'anglais est resté lui aussi non pourvu une grande partie de l'année. Le poste d'infirmière n'a pas été remplacé du mois de novembre jusqu'à la fin de l'année scolaire. Il n'y a pas eu de permanence au collège de l'assistante sociale (basée à Tonnerre) pendant toute l'année scolaire. Celle-ci a néanmoins suivi différents dossiers à la demande du collège.

II. Dispositifs pédagogiques particuliers

L'organisation pédagogique s'est donc effectuée avec 9 divisions à faible effectif avec constitution de groupes. Cette organisation a permis aux élèves et à l'équipe éducative de travailler dans de bonnes conditions.

- ✓ L'ensemble des professeurs et élèves du niveau 6ème a continué de fonctionner avec une **évaluation par compétences** formant ainsi un sas sans note à l'entrée au collège. Le bilan montre une implication plus importante des élèves dans leur réussite scolaire, un climat moins stressant en classe et une évolution des pratiques pédagogiques des enseignants.
- ✓ Conformément aux programmes, les élèves ont continué à avoir 3h d'**Accompagnement Personnalisé** en 6^{ème} et 2h sur les autres niveaux, intégrées dans les enseignements.
- ✓ Les enseignants, réunis en conseil pédagogique, ont décidé de continuer à organiser des **projets interdisciplinaires** en cycle 4 car l'interdisciplinarité est bénéfique pour les élèves et les projets leur permettent de mieux se préparer pour l'oral du DNB.
- ✓ **Devoirs Faits** a été proposé à tous les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}. 10 créneaux pris en charge par des enseignants essentiellement ont permis à environ un tiers des élèves tout au long de l'année, d'être accompagnés dans leur travail personnel. Les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} restent peu nombreux à s'inscrire à Devoirs faits malgré les sollicitations des professeurs principaux auprès des parents des élèves les plus fragiles. Une réflexion menée en fin d'année par l'équipe éducative a permis de dresser un bilan du dispositif et de déterminer des objectifs communs pour la prise en charge de Devoirs faits pour l'année scolaire 2023-2024 selon le niveau:
 - 6^{ème}/5^{ème} : gestion et utilisation du cahier de texte, préparation du cartable, apprendre à apprendre / différentes méthodes.

- 4^{ème}/3^{ème} : autonomie dans le travail, initiatives, organisation, planification.

- ✓ L'**accompagnement éducatif** a été proposé à tous les élèves, notamment le club ciné, le club potager, l'atelier théâtre pour les 3^{èmes} ...
- ✓ La **chorale** a eu lieu chaque vendredi pendant la pause méridienne. Celle-ci a donné lieu à un concert de fin d'année à la salle des fêtes d'Ancy-le-Franc, concert conjoint avec la chorale du collège de Noyers et d'une classe de CM2. Moins de 10 élèves cependant ont fréquenté la chorale. La relance du dispositif depuis 2 ans par l'enseignante d'éducation musicale est compliquée. Peu d'élèves se montrent intéressés malgré les nombreuses démarches de l'enseignante pour susciter leur intérêt.
- ✓ La classe « **cadets de la sécurité civile** », en classe de 5^{ème}, a fédéré 6 élèves volontaires, motivés toute l'année par la formation avec les pompiers du SDIS, ponctuée de différentes visites (Centre de secours de la préfecture, Journée de cohésion au SDIS d'Auxerre). Tous ont passé le PSC1. Les cadets sont associés à l'observation et à l'analyse des exercices de sécurité organisés dans l'établissement (incendie, PPMS).
- ✓ Cette année, le collège a poursuivi la « **pause lecture** » quotidienne durant laquelle chacun (élèves et adultes) lit ce qu'il souhaite : livre, BD, journal, magazine... Afin d'ancrer la pause lecture (obligatoire pour tous les collégiens) dans les habitudes du collège, les horaires de l'établissement ont été modifiés. La pause lecture a désormais lieu chaque jour de 13h50 à 14h. Ceci a entraîné une modification du règlement intérieur votée en Conseil d'administration.
- ✓ Deux **DNB blancs** ont été organisés pour les élèves de 3^{ème}. Un oral blanc a été mis en œuvre. Ces entraînements à l'examen sont essentiels pour préparer au mieux nos élèves aux épreuves écrites de fin d'année. Le DNB est le seul examen que passent les élèves avant le Bac.
- ✓ Des **épreuves communes** ont été élaborées pour les élèves de 4^{ème}, afin de les familiariser également au DNB. Celles-ci sont organisées selon les mêmes modalités que les épreuves écrites du DNB.
- ✓ **Certificat de formation générale (CFG)** : ce diplôme est proposé aux élèves les plus fragiles. L'épreuve est un oral en fin d'année. Celui-ci constitue un excellent exercice d'entraînement à l'oral du DNB.
- ✓ Tous les élèves de 3^{ème} ont passé la **certification PIX** et le test de positionnement **Ev@lang** en anglais.
- ✓ Une **classe presse** en 4^{ème} : travail autour de l'écriture journalistique, parution d'articles écrits par les élèves dans la presse locale, découverte des métiers (univers de la presse et journalisme).
- ✓ Le dispositif **Jeunes en librairie** a bénéficié à une classe de 3^{ème}, organisé et coordonné par leur professeure principale : visite d'une exposition, de la librairie de Tonnerre, de l'imprimerie de Clamecy, rencontre d'une libraire dans la classe, découverte de l'univers du livre.
- ✓ **Collège au cinéma**, action éducative proposée par le Département de l'Yonne : 3 films au cinéma pour les élèves de 3^{ème}. Ceux-ci font l'objet d'une étude pédagogique en classe.

III. Résultats des examens et certifications

DNB session 2023 : 88.8% de réussite

- ✓ 54 candidats présents
- ✓ 1 absent
- ✓ 5 refusés
- ✓ 48 admis dont :
 - 31.25% mention Très Bien

- 18.75% mention Bien
- 22.9% mention Assez Bien

DNB 2021	DNB 2022	DNB 2023
84.1%	84%	88.8%

Ces résultats montrent l'évolution des taux de réussite sur les 3 dernières années. Ils ne tiennent compte que des élèves présents à l'examen.

DNB 2021	DNB 2022	DNB 2023
	8.4	13.25

Ce tableau compare la note moyenne obtenue à l'épreuve finale par nos élèves à celle de l'an passé.

Le taux de réussite attendu pour le collège est de 89. La note moyenne attendue est de 10.

Les choix pédagogiques faits, tant par l'établissement pour l'accompagnement des élèves de 3^{ème} (notamment les demi-groupes) que par les équipes pédagogiques ont porté leurs fruits. Le collège atteint presque le pourcentage de réussite attendu et dépasse largement la note moyenne attendue.

Certificat de Formation Générale (CFG) session 2023 : 100% de réussite

- 7 candidats
- 7 admis

Parmi ces 7 admis, 5 ont aussi été admis au DNB.

De nouveau, nous avons fait le choix de proposer à quelques élèves volontaires de présenter l'examen du CFG basé sur la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture de fin de cycle 3 et une épreuve orale terminale. 7 élèves volontaires ont présenté l'épreuve orale. Une préparation de ces élèves au CFG a été assurée par une enseignante de français. Les résultats aux examens pour la session 2022 montrent que cette préparation est un excellent moyen de mettre les élèves en confiance et de les entraîner.

Diplôme d'études en langue française (DELFF) : 100% de réussite

Proposé aux élèves dont le français n'est pas la langue maternelle, le DELF est un diplôme officiel délivré par le ministère de l'éducation nationale. Il y a 4 diplômes correspondant aux 4 premiers niveaux du Cadre européen commun de références pour les langues : DELF A1, DELF A2, DELF B1 et DELF B2.

Une élève du collège a passé et obtenu le DELF niveau B1 pour la session 2023.

ASSR1 (5^{ème}) et 2 (3^{ème})

En ce qui concerne l'ASSR presque tous les élèves ont obtenu cette attestation grâce au travail de préparation et de passation effectué par le service Vie scolaire.

Savoir-Nager

Le cycle natation en EPS s'est déroulé cette année de janvier à avril. Les élèves vont à la piscine de Tonnerre une fois par semaine, encadrés par un enseignant d'EPS de l'établissement, pour leur permettre de maîtriser cette compétence fondamentale avant la fin de la scolarité obligatoire.

Certification PIX

Pix est le service public en ligne pour évaluer, développer, et certifier ses compétences numériques. Accessible à tout citoyen, la certification est obligatoire pour tous les élèves de 3^{ème}. Elle permet de positionner les élèves sur un degré de maîtrise pour différentes compétences numériques. Les résultats, cette année encore, montrent que nos élèves ne maîtrisent pas suffisamment l'outil informatique à l'entrée au lycée.

Le projet d'établissement actualisé a intégré cette donnée et se donne comme objectif de développer les compétences numériques des élèves dès la 6^{ème} selon une programmation par niveau.

Ev@lang

Ev@lang est un test de positionnement numérique en anglais en classe de troisième, « Ev@lang collège ». Il est rapide, précis, adaptatif et entièrement en ligne. À l'issue du test, une fiche de résultats est délivrée aux élèves les positionnant sur l'échelle du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). L'enjeu de cette reconnaissance du niveau des élèves est multiple :

- ✓ les encourager et leur permettre de progresser ;
- ✓ proposer un outil de pilotage national et académique de la discipline ;
- ✓ permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'outils de suivi des apprentissages.

Tous les élèves de 3^{ème} ont passé le test Ev@lang .

IV. Parcours avenir

En lien avec le projet d'établissement et avec les directives du Parcours Avenir, les élèves travaillent sur la découverte des métiers et des formations dès la classe de 6^{ème}. Un projet Parcours Avenir de la 6^{ème} à la 3^{ème} a été rédigé par l'équipe éducative et annexé au Projet d'établissement.

En 5^{ème}, les élèves ont suivi un atelier de l'orientation et un live-métiers en ligne, préparés en amont par leurs professeurs principales.

En 4^{ème} et en 3^{ème}, les deux classes ont bénéficié de deux journées "Temps forts de l'orientation". Au cours de la 1^{ère} journée, des lycées et centres de formation sont venus présenter leurs filières aux élèves. Au cours de la seconde journée, les élèves ont participé à un forum des métiers et des formations organisé en coopération avec la mission locale de Tonnerre

Par ailleurs en 3^{ème}, pendant toute l'année, un travail régulier a été effectué par les professeurs principaux afin de préparer au mieux les élèves à leur orientation post 3^{ème}. Ce travail a été renforcé par des entretiens individuels avec la psychologue de l'éducation nationale (Psy-EN), ciblés sur l'orientation. La semaine de stage d'observation en milieu professionnel s'est déroulée au mois de novembre, tous les élèves ont fait un stage. Certains élèves ont fait un voire deux stages supplémentaires pendant les vacances et parfois sur le temps scolaire.

La Psy-EN assurait une permanence tous les jeudis matin et recevait les élèves seuls ou avec leurs parents au sujet de l'orientation mais aussi dans des procédures d'accompagnement et d'évaluation.

La Psy-EN a aussi participé aux conseils de classe en 3^{ème} .

Orientation / affectation post 3ème:

- ✓ 2^{nde} GT : 26 (49.05%)
- ✓ 2^{nde} Pro : 16 (30.1%)
- ✓ 1^{ère} année de CAP : 3 (5.6%)
- ✓ Apprentissage : 5 (9.4%)
- ✓ 2 élèves en attente de solution à la rentrée 2023

V. Liaison Ecole-Collège

Le conseil école-collège s'est réuni 2 fois cette année.

La liaison CM2-6^{ème} a donné lieu à différentes actions au cours desquelles les élèves du primaire ont pu découvrir le collège, assister à des cours avec les 6^è, déjeuner au réfectoire comme les collégiens, faire du sport au collège... Une enseignante de français a mené toute l'année un projet commun entre sa classe et les CM2 de l'école de Ravières en les faisant participer au Prix des Incorruptibles. Un projet « Math ton collège », sur le modèle du projet « Math ta ville » conduit par l'Inspecteur de l'Education Nationale du 1^{er} degré de la circonscription d'Avallon, a été mené par deux enseignante en français et en mathématiques. Cette action a permis à nos élèves de 6^{ème} de proposer aux CM2 de toutes les écoles du secteur, des problèmes mathématiques à résoudre, créés, rédigés par eux et mis en ligne par les enseignantes.

La journée Portes-Ouvertes s'est tenue le samedi 18 mars 2023, à destination des futurs élèves de 6^{ème}.

VI. Vie scolaire

Absentéisme

Si l'absentéisme est plutôt modéré au collège, le suivi de l'assiduité a toutefois donné lieu à 4 signalements à l'inspection académique.

Punitions et sanctions

✓ Punitions

1) Retenues :

398 retenues données sur l'année :

6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
123	130	37	108

73 ont été données par la vie scolaire et 325 par les enseignants.

2) Exclusion de cours :

15 répertoriées dans Eclat, Les élèves exclus quelques instants dans le couloir ne sont pas comptabilisés.

6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
2	5	3	5

✓ Sanctions :

44 sanctions données sur l'année réparties comme suit :

- 12 en 6^{ème} (7 exclusions de l'établissement, 4 exclusions de la classe, 1 avertissement)
- 11 en 5^{ème} (6 exclusions, 2 exclusions de la classe, 3 avertissements)
- 10 en 4^{ème} (5 exclusions, 2 exclusions de la classe, 3 avertissements)
- 11 en 3^{ème} (7 exclusions, 4 exclusions de la classe, 0 avertissement)

Conseils de discipline : 4

Parmi les exclusions de l'établissement, 3 ont été définitives sur décision du Conseil de discipline.

Un 4^{ème} conseil de discipline a eu lieu. Une mesure de responsabilisation a été prononcée.

Commissions éducatives : 5 commissions éducatives se sont tenues évitant à 4 élèves d'être traduits devant le conseil de discipline.

Cellule de veille

Instance composée de l'infirmière, la CPE, la psy-EN et l'assistante sociale, et qui assure le suivi des élèves rencontrant des difficultés, n'a pas pu se réunir en l'absence d'une assistante sociale, d'une infirmière sur une grande partie de l'année et d'une CPE pendant tout le 1^{er} trimestre.

Trois situations particulières ont donné lieu à des informations préoccupantes auprès du Conseil départemental et quatre signalements au procureur de la République.

VII. CESCE (Comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement)

Ce comité a été coordonné par la CPE, l'infirmière et l'adjointe-gestionnaire de l'établissement. Il s'est réuni deux fois dans l'année.

Les actions concernant l'éducation à la santé et à la citoyenneté mises en place ont concerné les 4 niveaux.

6^{ème} : Sécurité routière — transports scolaires, hygiène bucco-dentaire, prévention tabagisme / harcèlement/diététique...

5^{ème} : ASSR1, usage des Réseaux sociaux / Programme Unplugged sur les compétences psycho-sociales et le bien-être, harcèlement...

4^{ème} : Relations garçons-filles, respect, harcèlement...

3^{ème} : Éducation à la sexualité, ASSR 2, relaxation pré-examen, addictions, harcèlement...

Tous les niveaux : journée du sport scolaire, Semaine du bonheur, Semaine « Autrement », menus Européens dans le cadre de la semaine de l'Europe...

Pilotée par la conseillère principale d'éducation, la « semaine du bonheur » s'est déroulée en mars 2023. Une semaine où le bonheur et le bien-être sont à l'honneur. Des « actions bonheur » en classe et hors la classe : viennoiseries distribuées aux élèves tous les matins, photos du bonheur, réflexologie plantaire pour les personnels, actions positives quotidiennes en classe (faire un compliment écrit ou oral à son voisin, aider quelqu'un à accomplir une tâche, remercier son voisin, écrire un mot au tableau sur le bonheur...), mur d'expression éphémère, ateliers Feel Good Spirit, musique pendant les récréations, menus spéciaux à la cantine...

La semaine «Autrement » de fin d'année scolaire a donné lieu à des visites (Parc de l'Auxois, Guédelon) et des interventions et ateliers pour toutes les classes.

VIII. phaRe

L'équipe ressource a engagé le suivi de plusieurs situations de harcèlement potentiel selon le protocole établi et voté en CA.

Globalement, plus de $\frac{3}{4}$ des situations traitées par l'équipe ont permis de résoudre un cas de harcèlement identifié(8).

IX. Délégués de classe et Conseil de la vie collégienne (CVC)

La formation des délégués de classe a été assurée par la CPE.

Ils ont bénéficié en fin d'année d'une sortie à Paris avec les élèves du CVC.

Le CVC (conseil de vie collégienne) a été reconduit cette année. Sa mise en route a été tardive en l'absence d'une CPE confirmée en début d'année, ce qui a fortement impacté son fonctionnement.

X. Éducation au développement durable

Le collège est resté labellisé E3D niveau 3 et déjà labellisé « éco-collège » sur les thèmes des déchets et de l'eau.

Ces labels ne sont que la partie émergée du travail accompli au sein du collège et coordonné par notre référent E3D (Education au développement durable), l'adjointe-gestionnaire.

Les actions déjà mises en œuvre sont poursuivies :

- Mise en œuvre des tables de tri des déchets à la cantine
- Récupération de l'eau de pluie et de l'eau non bue à la cantine pour l'arrosage
- Tri des déchets dans les classes
- Régulation fine du chauffage et des éclairages
- Tonte raisonnée
- Utilisation de feutres rechargeables
- Production de compost, paillage du jardin
- Travail avec des producteurs locaux
- Atelier Potager animé par une maraîchère locale en production bio
- ...

XI. Sorties et voyages

✓ Sorties pédagogiques :

- Visite d'entreprise dans le cadre des cordées de la réussite
- Sortie à Paris des délégués et élèves du CVC : visite de l'Opéra Garnier et du musée de l'illusion
- Collège au cinéma : Classes de 5^{ème}, 3 films dans l'année analysés en classe
- Mémorial de la Shoah à Paris : Classes de 3^{ème}, visite d'un lieu de mémoire avec ateliers proposés (Simone Veil et stéréotypes)
- Sortie à Trèves en Allemagne : Elèves de tous niveaux germanistes et latinistes : visite des bâtiments romains, marché de Noël
- Sortie au musée de la Résistance : Découverte du musée de la résistance et du mémorial de Dun-les-places dans le Morvan

✓ **Voyages scolaires :**

- Séjour d'intégration à la ferme d'Aulot pour les élèves de 6^{ème} : cohésion, autonomie, activités autour du poney et de pleine nature, théâtre...
- Séjour Montagnard : Elèves de 3^{ème} et section sportive, ski et activités montagnardes
- Séjour à Rennerod en Allemagne dans le cadre d'un échange franco-allemand et accueil des correspondants allemands dans les familles : immersion dans une famille à l'étranger, pratique de la langue, découverte d'une culture étrangère, visites thématiques...

XIII. Concours et prix

- Concours des films suédés
- Prix littéraire des Incorruptibles 2022/2023
- Prix du gouverneur : projet autour d'un lieu de mémoire contemporain (Kiosque à Baptiste à tonnerre). Ecriture d'un article de presse par les élèves (4^{ème}), réalisation d'un débat, découverte du métier de journaliste...

XIV. Sécurité

Tous les exercices de sécurité font l'objet d'une information aux services de la gendarmerie. Les élèves cadets de la sécurité civile participent aux observations et aux bilans des exercices.

✓ La sécurité incendie :

2 exercices d'évacuation-incendie ont eu lieu dans l'année.

✓ Le PPMS (Plan particulier de mise en sûreté)

2 exercices attentat-intrusion ont été réalisés dont un sur le temps de la pause déjeuner au moment où le collège accueille au réfectoire les élèves de l'école primaire et maternelle d'Ancy-le-Franc. Cet exercice a été coordonné avec l'assistant de prévention du premier degré et l'équipe mobile de sécurité.

XV. Conditions matérielles et cadre de vie

Les travaux de sécurisation de l'établissement et d'amélioration du cadre de vie se sont poursuivis (rehausse du mur d'enceinte donnant sur la rue principale, peintures en cuisine, installation de casiers extérieurs neufs pour les élèves (financement par le département 89), poursuite de l'aménagement de la salle des agents qui devrait se terminer en décembre 2023...

Le parc informatif a été entièrement renouvelé en fin d'année par le Département, permettant d'une part d'accroître le nombre de postes en salle multimédias, de technologie et au CDI, et d'autre part de doter la salle d'étude de quelques postes et d'équiper de 4 postes une salle dédiée à Devoir faits aménagée pour la rentrée 2023.

XVI. Mutualisation des moyens (Conventions entre le collège, la CCLTB et le Département de l'Yonne)

Accueil des élèves de l'école primaire d'Ancy-le-Franc au réfectoire et confection des repas.

Accueil de l'école de musique de Tonnerre : Le collège a mis à disposition de l'école de musique la salle d'éducation musicale quand elle n'est pas occupée par des cours ainsi que d'autres salles de classe hors temps scolaire.

XVII. Loto de l'APECCA

Si le loto organisé par l'association des parents d'élèves du collège ne relève pas du fonctionnement du collège, celui-ci a créé une telle émulation qu'il est impossible de ne pas l'évoquer. L'APECCA contribue au financement de différents projets, sorties et voyages au bénéfice des élèves. Afin de trouver une source de financement supplémentaire, un loto a été organisé à la salle des fêtes d'Ancy-le-Franc. Une grande partie

de l'équipe s'est associée à l'APECCA pour l'organisation et la recherche de lots. La soirée a remporté un franc succès et le collège a pu compter, une fois de plus, sur la collaboration de la Mairie d'Ancy-le-Franc qui a mis gracieusement sa salle à disposition.

Rapport présenté au conseil d'administration du 28 septembre 2023 par Mme Latrille.

Sophie Latrille
Principale